

emprunteurs industriels et commerciaux et la *Reconstruction Finance Corporation* obtint des pouvoirs semblables. On exigea d'abord des normes élevées pour les avances consenties et il n'y eut que peu de prêts de ce genre. En 1934 la loi fut modifiée de façon à autoriser les *Federal Reserve Banks* et la *R. F. C.* à consentir des prêts industriels à des termes tout à fait généreux quant à l'échéance, au taux d'intérêt et aux nantissements, à condition que les emprunteurs pussent faire valoir des "garanties complètes et suffisantes". Dernièrement la *R. F. C.* a pris pour base que ces prêts pouvaient seulement s'appuyer sur une "garantie raisonnable".

Malgré ce relâchement progressif des normes de crédit, les *Federal Reserve Banks* non plus que la *R. F. C.* n'ont pu consentir un chiffre considérable d'avances. Les avances en cours aux industries, à la fin de 1938, des *Federal Reserve Banks* ne s'élevaient qu'à \$17 millions; les engagements supplémentaires en cours ne se montaient qu'à \$14 millions. Les prêts globaux en cours des banques affiliées à la *Federal Reserve* à la même date étaient de \$14,000 millions. Les demandes totales de prêts industriels reçues par les *Federal Reserve Banks* à partir de la première autorisation leur ayant été accordée, jusqu'à la fin de 1938, s'élevaient à \$400 millions, dont \$175 millions furent approuvés. A la fin de 1938, la totalité des prêts en cours de la *R. F. C.* consentis aux industries et aux maisons de commerce atteignait \$108 millions.

#### (b) Royaume-Uni

Depuis que la Commission Macmillan a signalé en 1931 les difficultés éprouvées par les petits établissements pour lancer des émissions publiques, il a été établi un certain nombre de compagnies pour assurer des capitaux et du crédit aux petits établissements. La *Credit for Industry Limited*, filiale de l'*United Dominion Trust*, fut établie en 1934 avec un capital de £250,000. La compagnie-mère finance le transport de produits de tous genres en assurant des acomptes et des facilités de location-achat pendant des périodes allant jusqu'à trois ans. Le but de la *Credit for Industry Limited* est de fournir des capitaux modérément élevés aux petites entreprises industrielles et commerciales dont les besoins ne sont pas assez grands pour justifier les frais d'une émission par les voies ordinaires. Les prêts varient de £100 à £50,000 et sont remboursables au cours de périodes de pas plus de vingt ans. Elle accepte ordinairement une hypothèque ou une obligation-débuture en garantie. Le taux qu'elle demande varie, mais "il est probablement inférieur à celui ordinairement payé sur l'action privilégiée" (1). Les rapports annuels de la compagnie-mère disent que toutes les demandes de prêts furent étudiées avec soin et sympathie, mais "que ces demandes ne pouvaient être considérées comme légitimes et justifiables que dans un petit nombre de cas". Pendant les quinze premiers mois de son existence la *Credit for Industry Limited* a accordé ou approuvé en principe des prêts se totalisant à £1,250,000. Sur cette somme il n'a été versé en réalité que moins de £250,000; le solde (à part les petites sommes en instance de règlement) n'a pas été employé, le requérant s'étant ravisé et ayant décidé de ne pas emprunter ou parce que "très souvent" les fonds provenaient d'autres sources, y compris les banques, ou pour d'autres raisons non données. La compagnie-mère fit rapport en 1936 que "le travail que comporte l'administration de cette compagnie (à savoir la *Credit for Industry Limited*) est encore hors de proportion avec les résultats obtenus et notre bénéfice sur notre mise de fonds est insuffisant".

La *Charterhouse Industrial Development Company* fut fondée en juin 1934 par le *Charterhouse Investment Trust*. Elle a un capital de £500,000 et a pour but de fournir des fonds aux petites entreprises en sommes allant de £10,000 à £100,000. On présume que la compagnie accepte généralement des actions pri-

(1) Cité dans: *A Study of the Capital Market in Post-War Britain*, de A. T. K. Grant (Macmillan, 1937).